

LES

ROSAIRE

ET

LES AUTRES

Devotions Dominicaines.



Revue Mensuelle

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS

— DU —

Couvent de St-Hyacinthe,

P. Q. (CANADA).

Abonnement : \$1.00 par an.

Vol. IV, No 5. Mai 1898

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires.

VIN DE MESSE approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. VIN DE TABLE de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à Messrs. J. L. Montreuil, Lévis, ou à L. T. Trempe, Sorel, qui sont nos agents autorisés pour la Province de Québec.

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.



E. LAMARCHE,

**Bijoutier-
Opticien,**

RUE CASCADES,

St-Hyacinthe.

— ASSORTIMENT COMPLET DE —

Bijoux, Montres, Horloges, Argenteries,
Etc., Etc.

Spécialité : Lunettes Or, Argent et Nikel.

REPARATIONS FAITES AVEC SOIN.

PHARMACIE OSTIGUY

195 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Téléphone No. 60.

— SPÉCIALITÉ —

Medicaments Français et Articles de Toilette.

L. A. GUERTIN

— MAGASIN DE —

Chaussures et Valises

Place du Marché,

ST-HYACINTHE.

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE MAI.

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES.

- 1 1^{er} Dimanche du mois, II^e après O. P. St Philippe et S. Jacques, ap. Indulg. plén. du Rosaire.
- 2 S. Athanase, Conf. et Doct. de l'Eglise.
- 3 Invention de la Sainte Croix.
- 4 Ste Monique, veuve.
- 5 S. Pie V, Pape, Conf. O. N. Indulg. plén. de l'Ordre.
- 6 S. Jean devant la Porte Latine.
- 7 Octave de Ste Catherine de Sienne.
- 8 2^e Dimanche du mois. III^e après O. P. Apparition de S. Michel, arch. Ind. plén. du S. Nom de Jésus.
- 9 S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Confesseur.
- 10 S. Antonin, Ev. Conf. O. N. Ind. plén. de l'Ordre.
- 11 S. Stanislas, Evêque et Martyr.
- 12 Bse Jeanne de Portugal, V. O. N.
- 13 B. Albert de Bergame, Conf. O. N.
- 14 B. Egidius, Conf. O. N.
- 15 3^e Dimanche du mois. IV^e après O. P. Conversion de S. Augustin, Ev. et Conf. et Doct. de l'Eglise. Indulg. plén. pour confrères du S. Sacrement.
- 16 Rogations. S. Jean Nepomucène. Martyr.
- 17 Rogations. B. Antoine Neyrot, M. O. N.
- 18 Rogations. S. Venant, M.
- 19 Ascension de N. S. J. C. Indulg. plén. du Rosaire et du S. Nom de Jésus.
- 20 B. Colombe, V. O. N.
- 21 S. Bernardin de Sienne, Conf.
- 22 4^e Dimanche du mois. S. Servat, E. C. Indulg. plén. pour la récitation du Rosaire, 3 fois la semaine.
- 23 B. Grignon de Montfort, Conf. O. N.
- 24 Marie Secours des chrétiens.
- 25 Translation de S. Dominique.
- 26 Octave de l'Ascension.
- 27 BB. Pierre et ses compagnons, Martyrs, O. N.
- 28 Vigile de la Pentecôte. Jeûne de l'Eglise.
- 29 Pentecôte. Indulg. plén. du Rosaire et du S. Nom de Jésus.

PRIME DU ROSAIRE.

Nous offrons à nos abonnés une *magnifique* prime : de 16 élégantes gravures artistiques, imprimées sur papier glacé, et représentant *les quinze mystères* du Rosaire, d'après les plus grands peintres anciens et modernes. Cette prime, sera expédiée à tous ceux de nos abonnés qui joindront au montant de leur abonnement pour 98, la valeur de *dix cents* :—ils pourront en recevoir *autant d'exemplaires* qu'ils enverront de fois 10 cents. Ceux qui, au montant de leur abonnement, joindront celui d'un abonnement *nouveau*, la recevront *gratuitement*, s'ils en font la demande. Les personnes qui sans être abonnées au "Rosaire" désireraient se procurer les gravures, pourront le faire au prix de 20 cents.

Cette prime sera également offerte gratuitement aux personnes qui nous enverront le montant de 25 abonnements au "*Rosaire pour tous*."

* *
* *

Nous offrons à nos abonnés de 98 : au prix de cinquante cents chacune, les trois années déjà parues 95 96 et 97 de la Revue "Le Rosaire."

Les personnes qui ne sont pas abonnées au Rosaire ne peuvent s'abonner au "Rosaire pour tous" que par dizaines ou quinzaines sous une seule adresse.

AVIS IMPORTANT.

A partir de ce moment, les abonnés au "Rosaire" jouiront également de *tous les bénéfices spirituels* accordés aux personnes qui souscrivent à l'*Œuvre du Noviciat*.

L'Illustrissime et Révérendissime
Elzéar-Alexandre Cardinal Taschereau

In memoria æterna...

L'Eglise et la patrie canadienne pleurent.

Bien que malade depuis de longues années, on le savait toujours là, dans son palais, le vieux cardinal ; les amis, les intimes pouvaient le voir ; et de temps à autre les fidèles mêmes, agenouillés sous sa bénédiction, pouvaient contempler encore ses traits augustes qui s'imprégnaient d'un plus grand calme toujours à l'approche du soir.

Maintenant, c'est fini ; il dort le grand sommeil de la tombe ; ses yeux fermés s'ouvrent à une autre lumière.

*Le Cardinal Taschereau fut un homme parfait : il a réalisé l'idéal de la sainteté. On sentait, en l'approchant, qu'on était en présence d'un prêtre de vie toute céleste—*conversatio nostra in cælis est* ; — ses paroles respiraient une sagesse supérieure ; ses œuvres portaient le cachet divin.*

Héritier d'un grand nom, il devait le couvrir encore de plus de gloire et l'illustrer pour des siècles. Il n'est pas allé aux honneurs ; les honneurs sont venus à lui. Mais, sous la pourpre même, il garda toujours la modestie, la simplicité que l'on avait admirée dans le jeune séminariste. Sa figure était imposante à force de calme et d'auguste dignité. Il n'était pas froid, — tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé et peuvent dire l'infinie tendresse de son cœur, — mais il était serein ; ses traits de vieillard, finement encadrés de cheveux blancs, reflétaient la paix que son âme puisait dans une harmonie intime avec son Dieu.

.. Ses obsèques ont ressemblé presque à un triomphe. Les cloches de la Basilique, dans leurs tant vieilles tours, sonnaient pourtant le glas funèbre ; mais, je ne sais, à travers leurs vibrations, nous arrivait comme un écho des fêtes d'antan, comme un lointain prélude des harmonies de là-Haut.

Qu'il repose en paix !

FR. A. H. BEAUDET.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

SOMMAIRE

GRAVURES : La MADONE (Bouguereau).....	136
LE CHRIST COURONNÉ (Angelico).....	128
Le Cardinal Taschereau (FR. A. H. BEAUDET).....	115
Sa Grandeur Monseigneur Bégin.....	127
L'École (T. R. P. ARGAUT).....	116
L'Ascension (R. P. FAGES).....	124
Mystères du Rosaire : le couronnement d'épines. (FR. LAURENT)....	128
Utile Pitié (EMILE SOUVESTRE).....	129
Quelques pensées sur l'éducation (FR. M. B. SCHWALM).....	131
Madame Sainte Anne (R. P. CHARLAND).....	133
Conférences (WENCÉSLAS).....	137
Chronique.....	140



L'ÉCOLE

NOUS l'avons vu (1) la première éducation se fait au foyer domestique, et aucune autre n'est capable de la suppléer entièrement. Que cette éducation décisive soit mal faite, de propos délibéré ou par la seule insouciance des parents, il s'en suivra fatalement, et pour plusieurs générations, les plus déplorables conséquences individuelles et sociales. Que d'hommes même sont positivement redevables de leur perte en cette vie et en l'autre, à la mauvaise éducation qu'ils ont reçue de leurs parents !

Mais, nous ne l'ignorons pas, la plupart du temps, le père et la mère ne peuvent pas mener à bonne fin par eux-mêmes l'éducation de leurs enfants, les préparer, par une instruction convenable, aux diverses carrières de la vie. Ils se voient obligés, par les nécessités de leur condition, de recourir aux instituteurs voués par état à l'œuvre de

(1) Voir numéro de mars 98.

l'enseignement. De là, pour le plus grand nombre des enfants, après le foyer, l'école ; après l'éducation de famille, l'éducation publique. De là aussi, pour les parents, de nouvelles obligations, de nouvelles responsabilités.

I ° LE CHOIX DE L'ÉCOLE.

Et d'abord, il appartient aux parents de choisir l'école, où ils sont forcés d'envoyer leurs enfants. C'est de droit naturel et de droit divin que ce choix si important leur est dévolu. C'est aux parents, en effet, non à l'Etat, que Dieu a confié l'âme des enfants.

L'Etat père de famille, est une conception monstrueuse, toute païenne. La vérité est que Dieu lui-même s'est fait l'auteur et le garant des droits que la paternité confère aux parents. Ces droits sont sacrés, inaliénables ; et nulle puissance humaine ne saurait, sans une sorte d'usurpation impie, se substituer au père et à la mère dans ce monde intime et réservé qui est la famille. Nous reconnaissons volontiers que le Pouvoir civil exerce un contrôle légitime, quelquefois nécessaire, sur l'état de l'instruction dans un pays, en vue de combattre l'ignorance, qui est un mal social, et de protéger l'enseignement, d'en assurer la moralité. Mais ce contrôle, explicable par les exigences du bien public, ne saurait jamais prévaloir contre les droits antérieurs qui appartiennent aux parents. Il est bon de rapporter ici les paroles si formelles du Souverain Pontife : " De voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, *c'est un droit inhérent à la puissance paternelle.* "

En même temps qu'il constitue un droit, le choix de l'école renferme un devoir. On sait avec quel soin une mère choisit l'artiste chargé de reproduire, par l'image, les traits physiques de son enfant. Les parents oseraient-ils montrer moins de sollicitude, quand il s'agit du maître destiné à modeler, en quelque sorte, l'âme même de leurs enfants ? On prend les précautions les plus minutieuses, on exige les plus sérieuses garanties, quand on doit prêter à quelqu'un ou simplement lui confier un objet précieux, une somme d'argent.

Mais quel trésor est comparable à la foi et à la vertu

de l'enfant ? Que le père et la mère comprennent donc leur énorme responsabilité en cette matière : qu'ils usent de leur droit ; surtout qu'ils fassent tout leur devoir.

2 ° L'ÉCOLE NEUTRE.

L'école absolument mauvaise et condamnable, celle dont l'enfant doit être préservé à tout prix, c'est l'école *neutre*. La neutralité, telle que nous l'entendons ici, consiste à bannir systématiquement de l'école tout enseignement religieux, ou bien encore à mettre sur le même pied toutes les croyances et à les traiter avec une égale indifférence, autant vaudrait dire avec un égal mépris.

Nous proclamons hautement que cette neutralité est chose fausse, immorale, impie, criminelle. Voici d'ailleurs comment s'exprime, sur ce point, Léon XIII. Sa parole revêt ici un caractère tout spécial de force et d'autorité. " Il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi, et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité. " Cette condamnation portée par le Vicaire du Christ contre l'école neutre devrait nous suffire.

Elle ne s'impose pas seulement à la conscience du catholique ; mais elle force l'assentiment de tout esprit élevé, de toute âme honnête.

Non, mille fois non : dans l'œuvre de l'enseignement, il *n'est pas permis*, il *n'est pas possible* de rester neutre.

Que deviendraient les droits de Dieu ? Vis à vis de l'Être premier, nécessaire, Créateur et Maître de toutes choses, la neutralité est une impiété manifeste. Le silence sur Dieu est une véritable négation ; l'indifférence est une sorte d'athéisme. Dieu veut être formellement reconnu : " Qui n'est pas pour moi, dit-il, est contre moi. "

Et les droits de l'enfant ? L'enfant est un être religieux, au même titre qu'il est raisonnable : que faites-vous de sa nature ? Est-ce que son premier droit n'est pas le

droit à la vérité totale ? Que lui importent, dites-moi, les connaissances extérieures, si la grande science de Dieu et de l'âme, de l'origine et de la fin dernière, lui demeure cachée ? Que deviendra cette plante sans soleil, ce regard sans horizon, cette poitrine sans air respirable ? Pour cette âme qui a besoin de Dieu, la neutralité c'est la mort. Elever ainsi un enfant, c'est commettre un homicide moral.

En pratique, d'ailleurs, cette neutralité est impossible. Il est dans la nature des choses que le maître cherche à se faire des disciples. Ce qu'il pense, ce qu'il croit, ce qu'il aime, il ne peut s'empêcher de le manifester à ses élèves, de le leur insinuer peu à peu, et de le leur faire bientôt partager entièrement.

L'enfant vit d'imitation : il regarde autour de lui, il écoute ; et il fait ensuite selon ce qu'il a vu et entendu. Comment ne deviendrait-il pas à l'image de l'homme qui est chargé de l'instruire et de l'élever ? Ce que son maître respecte, il le respectera ; il méprisera ce que son maître méprise. C'est donc l'école qui, en formant l'enfant, forme la société et les mœurs publiques.

Et l'éducation elle-même, que devient-elle avec la neutralité ? Elle périt du même coup. Qui oserait le nier ?

On l'a dit : pas d'instruction sans éducation ; pas d'éducation sans morale et sans religion. Ce petit raisonnement paraîtra peut-être à quelques-uns bien élémentaire et bien simple ; ils semblent pourtant l'oublier ceux — et ils sont trop nombreux — qui prétendent se passer du secours de la religion dans l'éducation de l'enfance. Il est bien clair cependant, bien évident, que l'instruction toute seule ne peut faire, qu'elle n'a jamais fait, en réalité, l'homme honnête et vertueux, l'époux fidèle, le père de famille vigilant, le citoyen intègre et dévoué. L'histoire des hommes et des peuples est là pour nous dire que le développement intellectuel, séparé du développement moral et religieux, devient un principe d'orgueil, d'égoïsme et d'insubordination, c'est-à-dire, tout le contraire d'un homme bien élevé.

Apprendre à monter à cheval, à nager, à tirer les armes, c'est bien pour l'éducation du corps ; mais est-ce tout ? La culture de l'esprit par les sciences, c'est mieux encore ; mais est-ce que cela suffit ? L'instruction est une excellente chose ; mais elle n'est pas, que je sache, d'in-

vention moderne : il y a longtemps que l'Eglise l'a dit et montré la première. A entendre les prôneurs de l'instruction profane, tous les crimes, tous les malheurs viennent de l'ignorance. Est-ce bien vrai ? N'y a-t-il donc de mal-fauteurs que parmi les ignorants ? Disons plutôt que, sans religion, plus on sait, plus on peut savoir le mal, plus on peut le faire. Pour l'homme qui a grandi en dehors de tout principe religieux, la science pourrait bien devenir entre ses mains une arme meurtrière, au service des plus redoutables passions.

Ce n'est pas trop de la religion, pour maintenir, dans l'âme de l'enfant et du jeune homme, la prédominance de l'esprit sur la matière, le respect de la loi morale, la sainteté du devoir, l'autorité de la conscience, la beauté du sacrifice. Voulez-vous entendre, à ce propos, quelques voix non suspectes ? " Pour bien élever ma petite fille, disait Diderot, je n'ai pu trouver, après de longues recherches, de livre comparable au catéchisme diocésain. " Un écrivain bien connu, Legouvé, ne craint pas de faire cette déclaration étonnante : " Si j'étais obligé de choisir, pour un enfant, entre savoir prier et savoir lire, je choisirais prier. " Et le philosophe Cousin, qui n'était pas un petit esprit : " L'école publique est un sanctuaire d'où la religion ne saurait être bannie. " " L'homme sans Dieu, s'écriait un jour Napoléon, je l'ai vu à l'œuvre depuis 93 ; de cet homme-là, j'en ai assez. "

Je pourrais multiplier à plaisir ces éloquents témoignages ; mais en voilà assez. Qu'il nous suffise de recueillir ces paroles du Pape : " Ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront de l'école, tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il faut les nourrir, pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes : leur formation doit résulter de principes qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie comme conséquence naturelle de leur foi et de leur religion. Car, sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace. . . . C'est pourquoi, vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs, et les laisser, en même temps dépourvues de religion, c'est

chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base. ”

Ainsi, qu'il s'agisse des droits de Dieu, ou de ceux de l'enfant, ou des intérêts de l'éducation elle-même, l'école ne doit pas, elle ne peut pas être neutre. La conclusion est aussi rigoureuse, si on envisage le bien de la société. Nous ne pouvons que l'indiquer. Où est la vraie source des vertus publiques et sociales ? A quel foyer s'allume et s'alimente la flamme du patriotisme ? Pas plus que l'individu, aucune société ne vit seulement de pain. Les progrès de l'industrie et du commerce, les découvertes de la science ne suffisent pas pour faire un grand peuple. Il y faut bien plutôt l'élévation des esprits, la noblesse des cœurs, la force des caractères, toutes choses qu'une éducation profondément religieuse peut seule susciter et généraliser dans un pays. Avec l'enseignement sans Dieu, au contraire, on prépare nécessairement une société où la force prime le droit, où la passion remplace le devoir.

Voilà pourquoi le Pouvoir civil lui-même ne peut se désintéresser de cette grave question. Sans doute, il n'est pas chargé d'enseigner officiellement la religion ; mais il ne peut, sous peine de manquer à sa mission et de ne pas atteindre sa fin propre, il ne peut ni pratiquer, ni imposer la neutralité dans l'enseignement public. Protecteur de tous les intérêts des enfants, il doit faire une place à la religion dans ses écoles, et appeler à l'enseignement de cette religion le maître compétent. C'est ainsi que, par la bonne harmonie et les efforts communs de l'Eglise et de l'Etat, l'éducation, tout en restant libre, est à la fois nationale et religieuse.

3^o L'ÉCOLE CATHOLIQUE.

Faisons un dernier pas. Il ne suffit pas, dans un pays catholique, que l'enseignement soit religieux : il faut qu'il soit véritablement, intégralement catholique. L'école mixte, où la liberté des diverses croyances est officiellement reconnue, ne peut être érigée en système, adoptée en principe ; ce n'est qu'un pis-aller, que les nécessités du moment imposent quelquefois, sans lui donner la consécration d'un droit absolu et définitif. La tolérance n'est pas la légitimité.

L'Encyclique du Pape insiste sur ce point de doctrine. " Il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique, ou la combattent positivement, à des écoles où sa doctrine est méprisée, ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Eglise l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui, trop souvent d'ailleurs, sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. " Et plus loin : " De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les Evêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, avec tous les devoirs qui en découlent. " Rien de plus clair et de plus formel ; tout doit être catholique dans l'école : les *maîtres*, les *programmes*, la *doctrine*.

Les maîtres. Après ce que nous avons déjà dit de l'influence inévitable des croyances du maître sur celles de l'élève, on comprend facilement que l'école, pour être véritablement catholique, demande des maîtres qui se montrent catholiques par la conviction et par l'enseignement. Tel est le véritable état de la question. Il ne s'agit donc pas de faire des distinctions odieuses entre les instituteurs laïques et les instituteurs ecclésiastiques ou congréganistes. Il ne s'agit pas de décider que ces derniers dirigeront exclusivement les établissements scolaires. Accuser l'Eglise d'un pareil exclusivisme, c'est la calomnier indignement : on sait bien que l'Eglise reconnaît, loue et emploie tous les dévouements. Nous avons tous vu à l'œuvre cet homme honorable qui consume sa vie à initier l'enfance aux rudiments de l'art de parler et d'écrire. Laborieux, pauvre, obscur, il est l'instrument de Dieu dans la formation de l'enfant. Ignorant peut-être des dernières découvertes de la science, il a de grandes vues dans la science suréminente de l'éducation populaire ; il a surtout de grands dévouements dans le sacrifice. Laïque ou congréganiste, qu'importe ? Il est catholique, et il travaille modestement, courageusement, à faire des catholiques. Il a droit à la reconnaissance de tous, et il occupe une place bien méritée dans la hiérarchie sociale.

Qu'on prenne garde aussi à certains préjugés, bien

venus dans un certain monde. A entendre tels esprits prévenus ou mécontents, l'école publique, ou laïque si vous voulez, serait une avance sur l'école congréganiste au point de vue de la science proprement dite, et offrirait aux enfants des avantages qu'ils ne sauraient trouver ailleurs. Autant vaudrait dire que le renoncement religieux n'est pas, en pareille matière, une source meilleure de désintéressement, de courage et de zèle. Autant vaudrait refuser aux maîtres congréganistes cette science, ce dévouement, ces succès, par lesquels ils ont fait si souvent et depuis si longtemps leurs preuves. Arrière les partis-pris, les préventions injustes et mesquines ! Regardons l'Église qui bénit tous les hommes de bonne volonté : une même foi et un même amour les fait tous ses enfants et ses auxiliaires.

Des programmes et des doctrines catholiques, voilà une autre condition essentielle de l'école catholique.

Cela veut dire que la religion catholique, la seule véritable, ne doit pas seulement avoir une place dans les livres de lecture et d'enseignement, mais qu'elle doit pénétrer de ses principes et de ses influences l'enseignement tout entier. " Pour un catholique, dit encore Léon XIII, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique ; et c'est pourquoi, en fait de doctrines, de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique." Il appartient aux Evêques, défenseurs et juges de la doctrine dans leurs diocèses, d'exercer sur l'enseignement public une surveillance et un contrôle capable de maintenir partout, dans les écoles, la pureté et l'intégrité du dogme et de la morale catholique. C'est un droit que le Christ lui-même leur a conféré ; c'est une des plus graves et des plus saintes obligations de leur charge pastorale. Qu'on ne crie pas à l'intolérance. C'est par ce moyen que l'Église sauve, avec l'intégrité des croyances, la dignité et la liberté des âmes, la grandeur et la paix des nations.

Telle est l'école qu'on peut appeler réellement catholique. Que ces écoles se multiplient et se perfectionnent, sous les fécondes bénédictions de l'Église ; que, sous sa divine autorité, elles répondent, par leurs maîtres et par leurs programmes, à l'idéal d'un enseignement tout à fait

catholique. Que les plus légitimes progrès du savoir humain, que le développement, chaque jour plus grand, de l'instruction publique, marchent de pair, chez les religieuses populations du Canada, avec le développement et les progrès de la religion catholique. Cette religion sainte, les canadiens l'ont reçue un jour de leurs ancêtres, *venus providentiellement, d'abord et surtout, de la France, puis de l'Irlande* ; qu'ils lui demeurent fidèles, afin de la transmettre, comme un dépôt inviolable, à leurs enfants.

FR. JOS. ARGAUT,
des Fr. Prêch.

L'ASCENSION

FACILEMENT l'homme parle de la douleur ; il tente parfois de balbutier la joie ; il est radicalement impuissant devant la gloire. — Nous pouvons toutefois essayer, ne serait-ce qu'à l'aide d'aperçus négatifs, d'entrevoir ce ciel où le Christ vainqueur de la Mort est allé nous préparer une place.

Je remarque que Notre-Seigneur a professé le plus souverain mépris pour nos bonheurs ici-bas. Quel piètre idée il avait de ce que notre pauvre cœur rêve et désire tant ! quel cas au contraire il faisait du bonheur du ciel ! puisque c'est pour nous en faire jouir qu'il est venu, qu'il a souffert, qu'il est mort.

Mais n'y aurait-il pas quelque moyen de se faire une idée de ce bonheur ? — Peut-être. — Le génie de Bossuet semble l'avoir entrevu quand il dit que l'âme ne peut être heureuse que *par transport*. Sortir de soi violemment, *être transporté*, la langue humaine comprend ce mot et l'applique.

Un jour, Notre-Seigneur conduisit quelques disciples choisis sur une montagne : là, que se passa-t-il ? je ne sais ; mais Pierre levant les yeux cria tout à coup : “ Ah ! faisons vite trois abris pour que rien de cet éblouissement ne s'évapore. ”

Pauvre Pierre ! Il perd délicieusement la tête ; il ne pense plus ni à lui, ni à aucune nécessité de la vie ; il ne veut qu'une chose, rester là en contemplation. Ce qu'il

éprouve, il l'exprime comme il peut, en termes naïfs : " Il fait bon pour nous être ici." Or, nous avons une définition de la vie éternelle : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te, et quem misisti Jesum Christum.* Pierre venait d'entrevoir Jésus-Christ transfiguré. — Reste Dieu le Père : mais c'est ici la source de l'être, des êtres, des mondes, des soleils, des séraphins, des intelligences, des amours, des beautés, des forces, de toute existence et de tout possible.

Mais si quelqu'un était allé au ciel, en fût revenu et nous eût rapporté ce qui s'y passe ? — Quelqu'un y est allé, en est revenu, et voici ce qu'il en a rapporté : " L'œil de " l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu, son " cœur n'a pas éprouvé ce que Dieu prépare à ses élus. "

C'est une déconvenue ? — Non certes ! ce n'est pas une déconvenue ! car si l'œil de l'homme avait vu, si son oreille avait entendu, si son cœur avait éprouvé, en une minute il eût absorbé toute cette joie, et le gouffre serait resté béant.

Et cependant que n'a-t-il pas vu, l'œil de l'homme ? — Eh quoi ! ces merveilles, ces splendeurs de la sainte nature, ce soleil étincelant, ces myriades d'astres, brillant comme des rubis dans le sombre azur des nuits, ces fleurs, ces horizons, ces flots bleus, ces montagnes, ces pays enchantés, toutes ces fêtes des yeux, cette richesse infinie des nuances, ces magnificences de l'art humain, ces spectacles en face desquels nous aurions volontiers, ce semble, arrêté notre vie, ces rayons de la beauté humaine qui prennent tout l'être, l'enchaînent et l'absorbent. . . Quoi ! toutes ces choses à qui il n'a manqué que d'être stables, ne peuvent nous donner une idée du ciel ? . . — L'œil de l'homme n'a pas vu.

Et son oreille n'a pas entendu. — Et cependant que n'a-t-elle pas entendu l'oreille de l'homme ? — Quoi ! cette harmonie qui, dans la paix parfumée des soirs d'été, monte des hôtes de la vie vers le Créateur, hymne immense d'amour, le bruit majestueux de l'océan qui vient briser ses flots sur le sable des grèves, la grande voix des déserts, les mélodies du vent dans les forêts ; et ces rêveries musicales qui semblent empruntées à un autre monde, ces chefs-d'œuvre du génie descendu des cieux, toutes ces harmonies qui n'ont de défaut que leur éphémère durée, ne

peuvent-elles au moins nous donner une idée du ciel ? — L'oreille de l'homme n'a pas entendu . .

Et son cœur n'a pas éprouvé . . Et cependant que n'a-t-il pas éprouvé le cœur de l'homme ? — Ne vous trompez-vous point grand apôtre ? Oubliez-vous que le cœur de l'homme est un abîme, et qu'il y a des heures de félicité auxquelles seule l'éternité a manqué ? Sommes-nous donc vraiment si éloignés de la notion du bonheur ? — Le cœur de l'homme n'a éprouvé, pas plus que son oreille n'a entendu, que son regard n'a surpris ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment.

Ainsi donc, dans un vaste ensemble, réunissez toutes les merveilles de la nature ou de l'art, toutes les harmonies du ciel et de la terre ; essayez de ressaisir ces émotions qui vous transportaient, toutes les joies de l'esprit, tous les enchantements de l'admiration, tous les délires du cœur ; rassemblez tout cela dans la solitude de votre pensée, centuplez-le par toute la portée de vos conceptions : au delà, bien au delà, ce sera le ciel. — Je me trompe, ce ne sera pas le ciel, parce que l'œil de l'homme n'a pas vu, que son oreille n'a pas entendu, que son cœur n'a pas éprouvé . .

Ce pauvre séjour de l'homme ici-bas, Dieu l'a bien embelli. Il est beau ce ciel, elle est belle cette terre, ils sont splendides ces astres du firmament : or tout cela est maudit et en rapport avec notre misère coupable. Que sera-ce quand Dieu n'aura plus devant lui l'inexorable décret de la liberté humaine, et qu'il pourra, Lui, l'Être bon, l'Être aimant assouvir enfin sa soif de se donner, de se prodiguer à ses créatures tant aimées ?

C'est Lui-même que nous verrons. En Lui nous serons perdus dans une extase infinie ; en Lui nous verrons tout, puisque tout est sorti de Lui.

Rappelons, pour aider cette conception un peu vertigineuse, que tout ce qui est attiré ici-bas, tout ce qui brille au front de l'enfant, au calice des fleurs, au fond du ciel bleu, tout ce qui emporte l'âme humaine frémissante et vaincue, tout cela n'est qu'une pauvre petite goutte écoulee de cet océan, une petite ombre de cette splendeur que nous aurons devant le regard. Tout ce qui est bon, toutes les impressions suaves, délicates, toutes les tendresses, tous les dévouements, tous les héroïsmes, tout ce

que suggère ou enfante l'amour, n'est qu'une parcelle détachée de cet Infini en tout qui est Dieu.

Comme Dieu, éternelle beauté, en face de son Verbe qui le reflète, s'éprend d'amour, ainsi proportionnellement l'âme en face de Dieu dont elle est l'image resplendira de la beauté divine ; belle à son tour, elle attirera Dieu, et tous deux se perdront dans l'amour, c'est-à-dire dans le bonheur. " Ah ! des vies de souffrance pour voir Dieu " de plus près ! " s'écriait sainte Thérèse. .

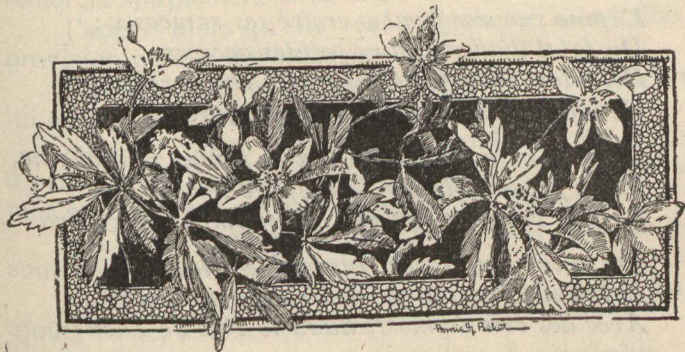
Faisons, nous du moins, un acte de reconnaissance pour la longanimité de ce Dieu patient qui nous permet encore de mériter cette gloire, et plaignons les infortunés qui préfèrent à ces espérances les douloureux mécomptes de la vie.

R. P. FAGES,
des Fr. Prêch.



Sa Grandeur Monseigneur Bégin

Nous offrons à Sa Grandeur Monseigneur Bégin, à l'occasion de son intronisation comme Archevêque de Québec, l'hommage de nos sincères félicitations et de notre plus entier dévouement.





LE COURONNEMENT D'ÉPINES, (fra Angelico.)

*“ Il faut au roi des Juifs, dont la cause est si juste,
Un triomphe éclatant qui consacre ses droits !
Donnons au condamné que réclame la croix,
Le sceptre des Césars et la pourpre d'Auguste !... ”*

*L'épine sur son front a croisé ses rameaux ;
Du fatal diadème, aux pointes acérées,
Découlent lentement des perles empourprées,
De son bandeau royal ineffables joyaux.*

*Mais en vain des bourreaux la fureur se déchaîne,
Ils ne peuvent fléchir sa majesté sereine,
Et c'est vraiment un roi, qui triomphe en ce lieu !*

*Or, tandis que Jésus, insensible à la peine,
Se taisait, à ses pieds une meute inhumaine,
Avec des cris de mort, huait le Fils de Dieu !*

FR. LAURENT,

UTILE PITIÉ

... J'aperçus une vieille femme qui s'épuisait à pousser devant elle une petite charrette.

Le verglas, sur le chemin, rendait la tâche doublement laborieuse.

Elle haletait bruyamment, s'arrêtait de minute en minute à bout de forces, puis redoublait de courage.

Je fus pris de pitié, et le souvenir de ma mère me traversant l'esprit, je rejoignis la marchande qui venait de s'arrêter :

—Hé ! bonne vieille, lui dis-je en souriant, il y a là trop forte charge pour vous.

—C'est la vérité, mon fils, répondit-elle en s'arrêtant et essuyant son front où la sueur se mêlait au givre. Les forces s'en vont avec l'âge, tandis que le poids qu'il faut traîner est toujours le même ; et cependant, voyez-vous, le bon Dieu fait bien ce qu'il fait. Il n'abandonne pas les pauvres gens, allez. ”

Je lui demandai où elle allait ainsi.

Elle me montra la barrière et voulut se remettre en marche. Je posai alors la main sur l'un des brancards.

—Laissez, lui dis-je doucement, c'est mon chemin ; et il ne me coûtera pas plus de faire route avec votre brouette.

Et, sans attendre sa réponse, je poussai la charrette devant moi.

La vieille femme ne fit aucune résistance. Elle me remercia simplement et se mit à mes côtés.

J'appris alors qu'elle venait d'acheter, aux halles, une provision qu'elle devait revendre.

Depuis trente années, elle vivait de ce commerce qui lui avait fourni les moyens d'élever trois fils.

—Mais, quand je les ai eus grands et forts, on me les a pris, me dit la pauvre femme. Deux sont morts à l'armée et le dernier est prisonnier sur les pontons.

—De sorte que vous voilà toute seule, sans autre ressource que votre courage !

—Et le protecteur de ceux qui n'en ont pas d'autres, ajouta-t-elle, *le comptez-vous pour rien ?*

“ Allez ! on a beau être vieille et misérable, l'idée

que le Roi de tout vous regarde, vous juge et vous tient compte de tout, ça vous soutient. Quand j'ai trop de fatigue et que mes jambes n'en veulent plus, eh bien ! je me mets à genoux. Je lui dis ce qui me chagrine, et quand je me relève, j'ai le cœur plus léger.

“ Vous êtes encore trop jeune pour sentir ça. Mais un jour viendra où vous comprendrez pourquoi on apprend aux petits enfants à dire : *Notre Père qui êtes aux cieux.*”

Je ne répondis pas, je sentis que la lumière était venue.

En écoutant parler la vieille femme, mon cœur battait.

Je la regardais boitant, la tête branlante, déjà courbée, comme pour ramasser son drap mortuaire, et je m'étonnais de la trouver plus forte que moi.

C'était donc vrai que l'homme a besoin d'un autre point d'appui que les hommes, et que, pour se tenir solidement sur cet échafaudage qui compose la vie, il faut une corde nouée dans le ciel.

Quand je quittai la marchande, elle me remercia. Mais, à vrai dire, c'était moi qui lui devais de la reconnaissance.

En effet, elle avait réveillé des idées qui dormaient au fond de mon esprit.

J'arrivai au logis, tout occupé de ma rencontre.

Ce soir là, ma femme était bien triste.....

—Voilà, lui dis-je, trop longtemps que nous portons notre chagrin *tout seuls*. Demandons à Dieu d'en prendre sa part.

Et je me mis à genoux. Ma femme en fit autant sans rien dire.

Je commençai alors à répéter toutes les prières que j'avais apprises dans mon enfance et qui étaient restées depuis, comme un dépôt, dans un coin de mon cœur. A mesure que les mots me revenaient à la mémoire, il me semblait leur trouver un sens que je n'avais jamais saisi. C'était une langue que je comprenais pour la première fois.

Je ne puis dire si quelque chose de pareil se passait chez ma femme, mais je l'entendis bientôt qui pleurait tout bas.

Quand je me relevai, elle m'embrassa en sanglotant.

—Tu as eu une idée qui nous sauve, me dit-elle.

Maintenant que tu m'as fait repenser à Dieu, je sens que je pourrai retrouver du courage.

Et, de fait, depuis ce jour, tout alla mieux au logis. Nos cœurs étaient détendus. La prière du soir nous était une espèce de repos et d'attendrissement.

Pauvre vieille femme ! tandis qu'elle me racontait sa vie, elle ne se doutait guère du bien qu'elle allait me faire.

Depuis, je ne l'ai jamais revue. Mais plus d'une fois je l'ai bénie.

EMILE SOUVESTRE.

Quelques pensées sur l'éducation (1)

... Il faut que nos éducateurs viennent à notre aide, non pour nous dispenser d'agir par nous-mêmes et pour agir, eux, par nous et en nous, comme avec des instruments ; mais, au contraire, pour qu'ils stimulent, qu'ils guident et qu'ils appuient les forces latentes de ceux qu'ils élèvent, toujours en vue de les développer.

Un maître; dit saint Thomas, c'est un auxiliaire qui seconde du dehors l'activité intellectuelle et l'application volontaire de son disciple. Du maître ou du disciple, ce n'est pas le maître qui fait le principal, c'est le disciple. Le malade se guérit lui-même, par la vitalité réelle de son tempérament ; il reçoit du médecin des adjuvants et des conditions extérieures de sa guérison. Le disciple s'instruit et s'élève lui-même ; il reçoit du maître les adjuvants et les conditions extérieures de son effort intellectuel et moral.

C'est dans cet esprit que saint Thomas ne se borne pas à voir dans un enfant la chair, le sang, la continuation de son père, un petit être dont la personnalité, encore imparfaitement raisonnable, ne saurait user de son droit à l'autonomie ; mais, sans rien nier de cette incontestable dépendance, il ajoute que le devoir du père, c'est de lui

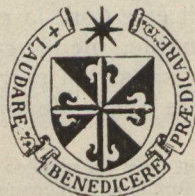
(1) Ces passages sont tirés du numéro de mars 1898 de la "Revue Thomiste," Revue philosophique bi-mensuelle, publiée à Paris, rue du Faubg St Honoré, 222.

apprendre progressivement l'usage de sa liberté et de sa conscience ; c'est de préférer aux procédés de surveillance étroite qui font les âmes serviles ou qui les révoltent, ces procédés de confiance, de respect, d'entraînement affectueux et de bon conseil, qui forment l'enfant à réfléchir, à se convaincre et à se gouverner : *Pater principatur filiis non sicut servis, sed sicut liberis.*

C'est dans ce même esprit qu'un maître évite le ton rogue et les menaces avec ses élèves ; qu'il cherche avant tout à provoquer leur confiance, à développer leur franchise en face de lui, à ne point les traiter comme une caste hostile ; à ne point se contenter de cette régularité automatique dont l'écolier ou le lycéen, délivré du maître, se revanche au plus vite. C'est dans cet esprit que les autorités de la vie privée sont d'autant plus influentes qu'elles savent mieux se fier à la persuasion et faire appel aux motifs de conscience, selon cette autre maxime de saint Thomas, si vraie encore : *Sermo paternus magis potest per vim amoris quam per vim coactionis.*

L'obéissance n'a pas à déchoir jamais de son rang d'honneur parmi les vertus morales qui s'annexent à la justice ; mais elle a besoin de prendre de plus en plus le caractère d'une soumission éclairée et libre aux dictées intimes de la conscience, les seules qui puissent rendre efficaces et sincèrement accomplies les dictées extérieures du pouvoir. L'homme qui obéit à la loi parce qu'elle est la loi n'obéit que servilement : il n'a pas en lui-même le principe de son action, il le subit du dehors. C'est la conscience seule qui, d'un même acte, nous lie et nous affranchit, en nous donnant l'idée directrice de notre action.

FR. M. B. SCHWALM,
des Fr. Prêch.



MADAME SAINTE ANNE

UN NOUVEAU LIVRE



VOUS le titre de : *Les trois Légendes de Madame Sainte Anne*, c'est-à-dire : *La Légende hagiographique, la Légende historique, la Légende iconographique*—un ouvrage vient de s'achever qui ose appeler aujourd'hui sur lui-même l'attention du public.

Le titre, un peu archaïque, a l'intention d'indiquer le genre de l'ouvrage, lequel est avant tout une étude archéologique.

La première partie ou le premier livre établit d'abord la valeur des traditions primitives en ce qui regarde sainte Anne, puis elle les reprend et les raconte elle-même à son tour, après tant d'autres. Elle le fait *simplement*, sans rien emprunter à l'imagination—pas même à celle d'autrui—et en se bornant aux interprétations ou aux commentaires *discrets* des Pères de l'Église et des écrivains les plus sérieux. Après quoi, elle passe en revue les écrits divers : Vies ou légendes, panégyriques, hymnes sacrées et poèmes de toute nature, qui ont été, depuis dix-huit siècles, consacrés à la sainte.

Le 2ème livre raconte la naissance et le développement de la dévotion à sainte Anne d'abord en Orient, et ensuite en Occident depuis la translation de ses reliques en Provence, aux premiers siècles, jusqu'à la merveilleuse et bien-aimée Sainte-Anne de Beaupré. Ici encore, les *on dit*, les suppositions sont sévèrement proscrites, et rien ne s'affirme qui ne soit appuyé sur des documents historiques—documents d'ailleurs soigneusement indiqués dans les notes.

Le troisième livre, qui pourrait s'intituler le *Musée de Sainte Anne*, décrit avec détails ou signale simplement, selon le cas, à peu près deux mille œuvres d'art, où la sainte nous apparaît, soit en rôle principal, soit en rôles secondaires. A la fin, des tableaux par genres : peinture, sculpture, mosaïque, miniature, gravure, verrerie, orfèvrerie, tapisserie, etc., ajoutent les détails utiles qui n'ont pu trouver place dans le texte.

Tout l'ouvrage compte un millier de pages en manus-

crit, et nous avouons que ses proportions nous effraient nous-même. Si nous y insérons les cinq ou six cents gravures qui lui sont destinées (entre parenthèse, des gravures toutes prises des œuvres de maîtres et toutes relatives à sainte Anne), il faudrait pour cette publication ou un grand volume in-folio, ou trois in-octavo grand format.

Nous ne sommes pas assez riche, — et nous dirions pas assez naïf—pour nous aventurer seul en pareille entreprise.

Que faire ? Détruire l'œuvre, — l'œuvre de dix ou douze ans ? — ou bien la scinder, n'y prendre par-ci par-là que quelques pages ou quelques chapitres et faire ce qu'on appelle un *résumé* ?

En notre pays, si le nombre est assez grand, Dieu merci et quoi qu'on en dise, de ceux qui s'occupent des choses de l'esprit, le nombre est assez restreint au contraire—il nous fait peine de le constater—de ceux qui attachent un réel intérêt aux œuvres nationales ; mais ceux-là même, si clairsemés qu'ils soient, les vrais *patriotes*, il nous plairait de les consulter, et ces lignes n'ont pas, en somme, d'autre but.

On a jugé ou préjugé de ce livre par quelques *malheureux* extraits qui en ont paru ici ou là, et l'on a dit—peu importe sur quel ton et avec quelle intention—que c'était un ouvrage *savant*. Cela n'est pas, en vérité, mais supposé que cela fût, n'y a-t-il pas place en ce pays *franc* pour un ouvrage *savant* ? Hélas, pauvre science que la nôtre, et qui rougit d'elle-même à côté de certains livres bien autrement travaillés et fouillés, et qu'un nombreux public, au moins ailleurs, accueille cependant de bonne grâce !

En second lieu, supposé—ce que nous admettons volontiers—que la publication de tout l'ouvrage soit une tentative téméraire, presque *un attentat*, la publication d'une partie, la première, et telle qu'elle est dans nos manuscrits, c'est-à-dire quelque peu étendue, serait-elle, elle aussi, une entreprise vouée par avance à l'insuccès, condamnable et ridicule ?

Nous ne saurions le croire encore, en dépit des maussades avertissements,—lisez, si vous voulez : des écœurements—dont le passé nous a généreusement gratifié.

Nous oserions donc, malgré tout, proposer à titre

d'essai, et comme s'il s'agissait d'un autre, l'impression d'un premier volume, formé de cette première partie de notre ouvrage, soit de la *Vie de Sainte Anne*. Le volume pourrait avoir 500 pages grand in-octavo, ou un peu plus, contenir environ 150 gravures (toutes très choisies et très fines, pour le dire en passant), et se vendre : en librairie \$1.50 aux souscripteurs \$1.00 Est-ce trop, et à ce prix, ferons-nous même nos frais ? nos frais principaux ?

Peu importe.

Ce dix-neuvième siècle nôtre va bientôt finir ; il nous a semblé que, pour notre part à nous, un enfant de la Nouvelle-France et un pèlerin de Sainte-Anne de Beupré, coutumier du fait dès longtemps, nous devons le clore en notre nom et au nom du pays par un *Hommage à sainte Anne*. Etait-ce trop de présomption que de vouloir, en venant aux pieds de la Sainte, entraîner avec nous tous les nôtres et lui offrir avec eux un souvenir de ce siècle finissant ?

Peut-être l'écrivain ressemble-t-il à l'enfant qui, après s'être amusé à courir gaiement dans les herbes, s'imagine que, en suivant son caprice, il s'est acquitté d'un devoir.

Quoi qu'il en soit, il est bon pour l'écrivain comme pour l'enfant de se trouver des amis, des protecteurs et des frères. Et qui sait, d'ailleurs, si quelque part en cette terre du Nouveau-Monde, telle personne qui doit à sainte Anne de la reconnaissance, ne voudra pas lui payer sa dette en venant au secours de son pauvre panégyriste ? Dieu le veuille et la bonne sainte aussi !

Et ceci n'étant à d'autre fin que d'annoncer notre livre, de demander conseil et d'avertir incidemment de notre indigence, qu'il suffise de ce peu de lignes. Seulement, comme dernier mot, prions nos compatriotes de se souvenir de nous à telle ou telle de leurs heures perdues, et de nous honorer d'une parole d'encouragement, ou d'un avis, ou même d'un secours matériel, sans lequel, hélas, encore une fois ! nous, pas plus que personne, ne pouvons rien faire.

Adresse :

LE PÈRE PAUL (Victor) CHARLAND,
Dominican Monastery,
Lewiston, Maine.



LA MADONE

(Bouguereau)

CONFÉRENCES

Les conférences de M. René Doumic sur la poésie lyrique en France au dix-neuvième siècle : ce n'est pas tous les jours qu'il nous est donné d'enregistrer un événement littéraire de cette importance.

Le fin critique s'est montré, avec un ton toutefois plus réservé qu'à l'ordinaire, personnel et indépendant comme toujours.

S'il semble s'incliner sans restriction devant le génie poétique de Lamartine, il ne craint pas de mettre en lumière, sans trop avoir l'air d'y toucher, la banalité des thèmes lyriques de ce *bourgeois de génie* qui a nom Victor Hugo. Tout en rendant hommage à François Coppée, il a su nous faire remarquer que la trivialité de certains détails auxquels semble se complaire le *poète des humbles* n'est pas, pour cela, le fruit le plus recommandable de son talent.

La critique de M. Doumic a donc été personnelle, comme toujours ; par le fait même, elle ne prétend pas être une sentence sans appel, un arrêt que la postérité n'ait plus qu'à enregistrer tel quel.

A son exemple, même après cette brillante série de conférences, nous avons le droit, tout comme lui, de rester personnels et indépendants.

On peut donc, sans outrecuidance et sans prétention, se croire autorisé à accentuer certaines réserves, à atténuer certaines appréciations.

Si nous considérons Lamartine comme *le poète*, comme *la poésie* elle-même, il nous est permis de lui trouver une note trop langoureuse, parfois amollissante ; de penser que le rythme de son vers, présente, généralement, quelque chose de trop uniformément harmonieux et cadencé, une sorte de balancement monotone qui invite insensiblement au sommeil.

Malgré tout, on a le droit d'estimer vigoureux, expressif, original, le style dont Victor Hugo habille ses lieux communs lyriques : et, tout en saluant, dans la *Légende des Siècles*, le plus remarquable essai épique dont se soit enrichie la littérature française, on est autorisé, cependant, à sourire aux bizarreries voulues et aux incohé-

rences affectées dont il s'est plu à parsemer ce recueil compacte.

Le vêtement de symboles concrets dont Alfred de Vigny drapè ses concepts moraux est assez brillant et assez varié, pour faire qu'il ne soit pas absolument nécessaire de s'ennuyer à sa lecture.

Sully-Prudhomme, le poète des sentiments délicats et raffinés, peut n'être pas toujours exempt d'une certaine subtilité et d'une certaine recherche.

Toutes ces réserves nous demeurent permises, même après les conférences que nous venons d'entendre, et n'enlèvent rien à la valeur, à la justesse, à la sûreté habituelle des appréciations que M. Doumic sait formuler en des termes généralement si faciles, si sobres et si élégants.

Mais là où l'éminent critique s'est montré, à notre avis, le plus intéressant, c'est dans son appréciation des poètes contemporains ; ces hommes, il les connaît personnellement, et son langage y gagne une note plus familière et plus vécue ; ce sont des camarades littéraires, dont il analyse le talent.

C'est Hérédia, en particulier, le poète aux vastes horizons, qui a su élargir le cadre du sonnet en y faisant entrer des visions grandioses et épiques, revêtues d'une forme si achevée et d'un style si richement et si soigneusement ciselé.

Enfin, nous estimons qu'il a vengé et lavé le bon sens français, pour l'exécution impitoyable, mais impassionnée, qu'il a su faire des décadents, et des étranges procédés littéraires de cette école.

Espérons avec lui, que la tentative bizarre à laquelle se sont attachés les noms des Verlaine et des Mallarmé ne sera qu'un épisode bizarre de l'histoire littéraire, auquel succèdera bientôt cette renaissance brillante dont nous pouvons déjà prévoir les heureux symptômes. Ces singularités pourront laisser un souvenir, elles ne laisseront point de traces.

Il importe cependant de noter que la critique de M. Doumic s'est restreinte au seul point de vue littéraire, qu'elle est donc nécessairement, de par la volonté même de l'écrivain, une critique incomplète. Il est utile que tous s'en souviennent et se rappellent que le mérite littéraire ne

constitue pas, à lui seul, la valeur absolue d'un auteur, car il est d'autres points de vue qui doivent entrer en ligne de compte.

Nous ne saurions donc mieux faire, en terminant, que de rappeler à nos lecteurs les paroles qu'un éminent prélat adressait à ses fidèles à l'issue de la conférence sur Alfred de Musset : Qu'il est des auteurs que tous indistinctement ne doivent point lire, et que certains, dans certaines conditions, n'ont pas le droit de lire.

Ces auteurs, ajouterons-nous, ne se restreignent pas exclusivement, pour tous, à Alfred de Musset.

En cela, comme en tout, la conscience individuelle demande à être dirigée et éclairée par une autorité compétente, dans chaque cas particulier.

Ces réserves étant faites, nous espérons que l'évènement que nous venons de signaler, pourra contribuer à développer, parmi notre population de langue française, la connaissance, et partant le *sens* des choses littéraires, avec le goût de la *bonne* littérature, et à raviver de la sorte, au Canada, la flamme de ce génie français qui a su jeter, sous d'autres cieux, un éclat si vif et une chaleur si féconde.

Puissent les conférences, auxquelles s'est pressée l'élite de la population de Montréal, nourrir et faire grandir parmi nous le goût de la *belle* littérature, c'est-à-dire de la littérature *saine*, honnête, à base d'esprit chrétien.

La station quadragésimale du R. P. Hébert s'est couronnée par la lecture publique qu'il a donnée, le 11 avril dernier, au cercle Ville-Marie, sous la présidence de l'honorable L. O. Taillon, C. R.

C'est d'une main guidée par une fraternelle sympathie qu'il a esquissé ces nobles silhouettes d'apôtres, les Didon, les Monsabré, les Olivier, les Babonneau, les Plessis, les Gaffre.

Ce sont des gloires de famille qu'il tenait à faire briller, qu'il voulait présenter dans tout leur lustre ; en cela, peut-être, y avait-il plus qu'une œuvre inspirée par l'affection familiale, et la justice pouvait n'y être pas tout à fait désintéressée.

Par une singulière aberration, ce sont les hommes le plus en vue qui sont, trop souvent, le moins exactement

connus et le moins équitement appréciés.

Nous pensons que tous les esprits de bonne foi seront reconnaissants au R. P. Hébert d'avoir su placer ces généreuses physionomies dans leur vraie lumière, et de leur avoir permis ainsi de rendre à plusieurs d'entre elles plus pleine et plus entière justice.

La réponse de l'honorable M. Taillon insista sur la portée indirecte de la prédication chrétienne au point de vue de l'amélioration de la société ; c'est avec le plus vif intérêt que tous ont entendu les paroles si sensées et si judicieuses de Washington, qu'il nous a citées, sur l'importance et le rôle que doivent jouer les croyances religieuses dans la vie des nations.

WENCESLAS.

CHRONIQUE

Les personnes qui seraient désireuses de se procurer la première série des "Conférences de Notre-Dame, de Paris," par le R. P. Etourneau, peuvent les demander aux bureaux de *L'Année Dominicaine*, rue du Bac, 94, Paris : 7 livraisons au prix de 1.80 (35 cents) : chaque livraison 0.25 (5 cents).

La France possède deux églises catholiques à Londres. La plus ancienne est la chapelle française de Saint-Louis, Little George street, Portman square, fondée en 1799, qu'on appelle encore *la chapelle de l'ambassade* qui permet de sauvegarder le bon renom de la France et de son représentant auprès de la religieuse Angleterre.

Les voitures de l'ambassade ont stationné souvent dans Little George street. Les Carêmes du P. Monsabré, du P. Chapotin, du P. Didon, Dominicains, sont restés célèbres dans les annales de la chapelle française. Aujourd'hui le Tout-Londres catholique et même mondain accourt à Saint-Louis de France pour y entendre la parole du P. Feuillette, Dominicain. Et en outre de l'ambassade et de la haute société catholique, j'ai vu là nombre de protestants qui étaient venus une première fois attirés par la réputation de l'orateur et qui maintenant suivent fidèlement tous les sermons. (*Univers* du 21 mars.)

ROME.—Le Rme Père André Fruhwirth, Maître général de l'Ordre, vient de convoquer le prochain Chapitre général qui sera composé de tous les Provinciaux actuellement en charge. Il doit s'ouvrir à Vienne, capitale de l'Autriche, le jour de la Pentecôte 1898.

Nous ne citerons de sa lettre que la conclusion :

“Le siècle où nous vivons touche à sa fin, et, autant que permettent de le conjecturer les prévisions humaines, il n'y sera célébré aucun autre Chapitre général. A vous donc, très révérends Pères, de léguer au siècle qui va naître le dépôt sept fois séculaire que vous avez reçu. Vous avez été choisis à cette fin seulement, de transmettre à vos successeurs, accru par vos soins, l'héritage légué à ses fils par notre bienheureux Père saint Dominique et enrichi par un si grand nombre de religieux de l'Ordre. Bien que les jours soient mauvais, ne laissez pas le patrimoine s'amoinrir entre vos mains. Assurément, la malice des hommes nous a causé et nous cause encore beaucoup de préjudice. Mais bien légère est notre tribulation, si on la compare à celle qui, il y a cent ans, sévissait contre l'Eglise et contre l'Ordre, lorsque, le Pasteur ayant été frappé, les brebis du troupeau étaient ou dispersées ou traînées à la mort, lorsque nos Frères se voyaient réduits, les uns à se cacher *sur les montagnes, dans les cavernes et les grottes de la terre*, les autres à errer en proscrits loin de leur patrie ; lorsqu'une puissance tyrannique ravissait à l'Ordre de nombreux couvents et détruisait les lois reçues des ancêtres ; lorsque régnait *sur la terre l'oppression des nations, et que les hommes séchaient de terreur*. Tant de maux semblaient présager la ruine de l'Ordre. Cependant, nombre de Provinces qui avaient péri, ont été rétablies ; bien plus, en des contrées où elle était ignorée, la famille des Prêcheurs est maintenant florissante ; l'unité a été rendue à l'Ordre. Nos prédicateurs et nos docteurs sont estimés. Nos Frères, envoyés sur les plages lointaines, *portent beaucoup de fruits dans la patience*. Nos Religieuses sont partout en réputation de sainteté ; le Tiers-Ordre, soit régulier, soit séculier, répand la bonne odeur du Christ en s'adonnant aux Œuvres de miséricorde ; jamais le Rosaire de MARIE n'a resplendi d'un plus vif éclat.

“ Ce sont là, très révérends Pères, des signes non douteux de la bénédiction d'en haut. Oui, DIEU daigne donner accroissement à l'Ordre des Prêcheurs. Refusons-nous, ingrats, de marcher en avant, ou reculerons-nous lâchement? Le Ciel nous en garde! Bien plutôt, embrassons tout ce qui est saint, digne de DIEU et conforme à l'esprit de notre Fondateur, et transmettons-le religieusement à nos successeurs.

“ Nous vous donnons très affectueusement notre bénédiction. ”

Béatification du Pape Innocent V. — Le procès introduit, il y a quelques mois, en Cour de Rome pour la Béatification du Vénérable Innocent V vient d'avoir une heureuse issue. Un vote unanime des Cardinaux de la Congrégation des rites, reconnaissant le culte immémorial rendu au Bienheureux, avait été émis au commencement du mois; il a été ratifié par le Souverain Pontife, lundi 14 mars, jour octaval de Saint Thomas d'Aquin.

La famille dominicaine, à laquelle appartient Innocent V, sous le nom de Frère Pierre de Tarentaise; le diocèse de Paris, ville où il enseigna comme docteur de l'Université; celui de Lyon, qu'il gouverna en qualité d'archevêque; l'Eglise universelle qui le compte parmi ses plus illustres Pontifes, applaudiront à cette suprême décision.

Mais c'est un honneur tout spécial pour le couvent des Frères Prêcheurs de Lyon, dont le B. Innocent V était fils par sa profession religieuse.



MOIS DE MAI

PRÉDICATIONS

- MONTRÉAL. Réunion du T. O., le 3 R. P. BROUSSEAU
- TURNER FALLS (E. U.) Mission, du 22 au 29 R. P. GILL
- MONTRÉAL. Petit Séminaire, le 1er T. R. P. ARGAUT
- ST-HYACINTHE. Réunion du T. O., le 12 R. P. ROULEAU
- CAP DE LA MADELEINE. Pèlerinages, du 25 au 31. T. R. P. ARGAUT
- LEWISTON (E. U.) Orphelinat, retraite de première communion.
R. P. BROUSSEAU
- MONTRÉAL. Eglise St Joseph, le 1er et le 3 T. R. P. ARGAUT
- OTTAWA. Eglise St Jean-Baptiste, Dames du Rosaire, le 1er
R. P. COTÉ
- “ “ “ Adorateurs du St Sacrement, le 15.
T. R. P. JACQUES
- “ “ “ Compagnes de la Bse Imelda, le 22
R. P. BENOIT
- “ “ “ Enfants de Marie, le 29.
R. P. KNAPP
- “ Cathédrale. Convention des Sociétés, le 1er R. P. KNAPP
- CONCORD, N. H. (E. U.) Mission du 8 au 22 { R. P. KNAPP
R. P. BROUSSEAU
-

Nous attirons particulièrement l'attention de MM. les Curés, Maîtres, Directeurs de chœur ainsi que celle des Communautés religieuses, sur plusieurs morceaux de chant sacré de la composition du Révérend Père Minne, dominicain.

L'auteur s'est appliqué principalement à rendre la note religieuse.

Les conditions avantageuses auxquelles nous en offrons la vente engageront sans doute tous ceux qui s'occupent de musique Religieuse à se les procurer. Et voici l'énumération et les prix :

Ave Maria Solo, pour voix élevées avec accompagnement d'orgue : 25 cents.

O salutaris, Chœur, pour 4 voix mixtes, avec orgue, la partition 30 cents, chaque partie 10 cents.

O salutaris, Chœur, à trois voix égales avec orgue, la partition 30 cents, chaque partie 10 cents.

Tantum ergo, Chœur à l'unisson avec orgue, la partition 30 cents, chaque partie 10 cents.

Nous nous chargerons volontiers de la commission pour ceux qui le désireront : les personnes qui préféreraient en faire directement la commande pourront se procurer les morceaux en question au couvent des Dominicains de *Louvain* (Belgique.)

Nous recommandons tout spécialement aux prières de nos abonnés l'âme du T. R. Père Marie-Arsène, Provincial des Franciscains de Paris, décédé subitement dans le courant du mois dernier.

Que nos Frères du couvent de Montréal veuillent bien accepter l'assurance de nos meilleures sympathies dans le deuil qui les frappe.

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DU NOVICIAT

M. H. Lecours, (Milton).

Mlle Rose Maranda, (St-Michel).

Mlle Blanche Cloutier.
